



codomag

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
JANVIER / JUIN 2016 - N°3

www.codognan.fr (▶)

Meilleurs vœux

2016





► Les associations codognanaises mises à l'honneur

CODOMAG a décidé de mettre à l'honneur les associations à chaque nouvelle parution. Ce numéro sera consacré à la plus ancienne d'entre elles, la Société de Chasse, ainsi qu'à la plus récente, le Club d'Astronomie. A découvrir p.19 & 20.



► Informations sur l'insertion de la publicité

(deux publications par an et une nouvelle source de financement)

Format carte de visite : 50 €/an
Quart de page : 80€/an
Page entière : 240€/an

Sommaire

Édito «Vœux du Maire» P.3

Infos Mairie P.4/8



Santé & Solidarité P.9/11



Réalisations et Projets P.12/13

Environnement et Citoyenneté P.14/15

Enfance et Vie scolaire P.16/17

Culture et Manifestations P.18

Forum des Associations P.19/22

Etat Civil P.23

- **Directeur de la publication** : Philippe Gras, Maire
- **Comité de rédaction** : Christiane Deubel, Héléne Perez, Jean-Sébastien Perez, Didier Veron, Anthony Vidal, Roland Coste, Jacques Louche
- **Crédits photos** : Mairie, membres des associations, François Lelièvre
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- **Impression** : JF impression - Montpellier
- **Tirage** : 1200 exemplaires
- **Dépôt Légal** : en cours

Édito

Vœux du Maire

Chers concitoyens,

Il y a exactement un an nous nous retrouvions pour la cérémonie des vœux de notre village, au sein de la Maison du Peuple, quelques heures après l'attentat de Charlie Hebdo et quelques heures avant les prises d'otages de l'Hyper Casher et de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële.

Cette dramatique année 2015 s'est terminée avec les effroyables attentats de Paris et de Saint-Denis le 13 novembre. Nous nous sommes associés au deuil, nous avons honoré la mémoire des personnes assassinées, et nous avons exprimé notre compassion à l'égard des victimes et de leurs proches. Ces douloureux événements ne doivent pas nous empêcher de continuer à vivre, ne serait-ce que par défi à l'égard des terroristes et de leurs commanditaires. C'est avec cet esprit que nous avons tous oeuvrés en cette année 2015.

Le bilan est riche bien que les moyens soient modestes, et ce grâce à l'implication des agents municipaux, des adjoints et des membres du conseil municipal. Au-delà des initiatives municipales, le dynamisme de notre village procède de la vie associative, particulièrement riche à Codognan, qu'elle concerne le sport, la culture, les cultes, les sciences, les écoles, la nature, l'entraide...

Je tiens à remercier chaleureusement, au nom du conseil municipal, tous les bénévoles qui apportent leur concours et qui sont indispensables au bien vivre ensemble.

Je tiens à remercier également l'équipe des enseignants de nos écoles pour leur implication dans la vie du village et leur collaboration fructueuse avec les services municipaux et ceux de la communauté de communes, dans l'intérêt des enfants.

L'année 2016 promet d'être au moins aussi riche. Notre projet est de conserver au village sa physionomie actuelle par une croissance très modérée de la population, tout en améliorant la qualité de vie et celle des équipements publics, d'une part, et en offrant des logements à la typologie diversifiée pour répondre à tous les besoins (jeunes ménages, personnes âgées...), d'autre part.

A l'aube de cette nouvelle année, il me reste à vous adresser, en mon nom et au nom du conseil municipal des vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous tous et vos proches.

Je vous souhaite de partager d'excellents moments de bonheur au cours des petits et grands événements qui ponctueront l'année 2016 au sein de notre communauté villageoise.

Je souhaite que notre Nation sorte renforcée et unie des épreuves qu'elle traverse et qu'elle vive une année 2016 de Paix.

Bonne année !



Philippe GRAS

Maire de Codognan Vice-Président de la Communauté de Communes
Rhôny-Vistre-Vidourle - Président du SCOT du Sud du Gard



Mairie Codognan :

39, rue de la Mairie
30920 CODOGNAN
Tél : 04 66 35 03 07
Fax : 04 66 35 02 03

Accueil du public :
à l'arrière du bâtiment
Place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi :
9h -12h et 15h -18h

Le vendredi :
9h-12h et 15h-17h

G.D.F.

•Urgence : 04 66 26 25 24

S.D.E.I.

•Clientèle : 0 810 363 363

•Urgence : 0 810 863 863

E.D.F.

•Clientèle : 0 810 030 810

•Dépannage : 0 810 009 234

NUMÉROS D'URGENCES

•Pompiers : 18 ou 04 66 35 80 40

•Samu : 15

•Médecin de garde : 15 ou 18

•Service public renseignements
administratif : 3939

SITE INTERNET : service-pulic.fr

INTERCOMMUNALITÉ

► Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle : projet de territoire

M. Jean-Baptiste ESTEVE, Président de la CCRVV et M. Guillaume CHAZELLE, DGS de la CCRVV, ont exposé le projet de territoire de la communauté de communes.

Ce projet apporte une redéfinition des compétences et apporte des préconisations par compétence.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au projet de territoire.

Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle :
Groupement de commandes pour l'achat de carburant Afin de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation de marchés de fourniture de carburant, la commune souhaite adhérer à un groupement de commandes dont le coordonnateur sera la communauté de communes.

A cet effet, il est nécessaire de signer une convention pour définir les modalités de fonctionnement du groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commandes et autorise M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

SIVOM du Moyen Rhôny : Rappel annuel (exercice 2014) sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement.

Monsieur Alain SOUBEIRAN, Adjoint et délégué au SIVOM du Moyen Rhôny, expose que la commune a été destinataire du rapport annuel pour l'année 2014 sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement conformément à l'article 3 du décret n°95-635du 6 mai 1995. L'article 3 dudit décret précise que chaque commune adhérente est destinataire du rapport annuel adopté par le syndicat et doit le présenter en Conseil Municipal, au plus tard dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice soit au 31 décembre 2015.

Il présente alors le rapport annuel 2014 constitué des pièces suivantes :

Rapport de synthèse Rhône Cévennes Ingénierie chargé du contrôle d'affermage des deux services,

rapport annuel sur l'eau, compte rendu technique sur l'eau, compte rendu financier sur l'eau, rapport annuel sur l'assainissement, compte rendu technique sur l'assainissement, compte rendu financier sur l'assainissement et notre d'explications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.

► ISDCI : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Maire a exposé que le Conseil Municipal dispose d'un délai de deux mois à compter du 12 octobre 2015 pour émettre un avis sur le projet de SDCl élaboré par le Préfet.

Ce schéma contient un bilan et des propositions :

- Sur le Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle (CCRVV), il est fait état d'échanges entre élus évoquant des rapprochements entre la CCRVV, la Communauté de Communes Terre de Camargue (CCTC) et la Communauté de Communes Petite Camargue (CCPC). Les services de l'Etat considèrent très pertinents ces rapprochements qui pourraient être utilement ajoutés par voie d'amendement à l'initiative de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

- Sur le SIVOM du Moyen Rhône : dissolution du fait du transfert des compétences GEMAPI, adduction d'eau potable et assainissement collectif à la CCRVV par l'effet de la loi NOTRe.

- Sur le Syndicat d'Electricité du Gard (SMEG) : achèvement de la départementalisation avec intégration des communes de Nîmes et Uzès.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

1 – Rappeler que ce projet de schéma s'inscrit dans un processus de destruction de la commune initié par la loi ATR de 1992 et poursuivi avec constance depuis par tous les gouvernements.

De ce point de vue, la commune de CODOGNAN ne peut qu'être hostile au projet de schéma.

2 – Rappeler que la notion de « bloc communal » n'est qu'un leurre qui permet de dévitaliser les communes au profit des EPCI à fiscalité propre.

3 – Déplorer que l'état des lieux contienne des tableaux comparatifs, notamment à propos des charges de fonctionnement, qui ne prennent pas en compte

suffisamment de paramètres : comment comparer des taux de charges sans prendre en compte la nature des compétences exercées ?

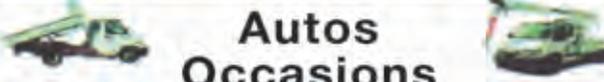
4 – S'étonner que le SMEG ne comprenne toujours pas les communes de Nîmes et Uzès, alors que cette intégration avait été annoncée lors de la fusion imposée du SIE Vistre, auquel adhérait la commune de CODOGNAN, et du SMDE ; fusion à laquelle la commune de CODOGNAN s'était opposée et qui a abouti à une réduction des financements syndicaux des travaux notamment de la mise en discrétion des réseaux.

5 – D'émettre un avis favorable à la proposition de maintien du périmètre de la CCRVV.

6 – D'émettre un avis défavorable à la suggestion tendant à ce que la CDCI amende le SDCl pour proposer une fusion immédiate de la CCRVV, de la CCTC et de la CCPC.

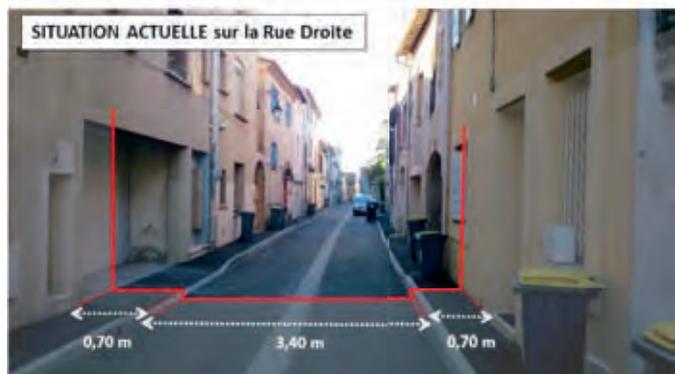
7 – Solliciter une modification du projet qui prévoit une dissolution du SIVOM du Moyen Rhône au 1er janvier 2018 alors qu'il conservera ses compétences Eau et Assainissement jusqu'au 1er janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les propositions ci-dessus.

 <p>Dany ROUX</p>
 <p>Autos Occasions</p> <p>Spécialiste Utilitaires Légers</p> <p>Ventes - Achats - Reprises</p> <p>Réparation Véhicules Toutes Marques</p>
<p>145, Chemin de la Verrerie</p> <p>30920 Codognan</p> <p>Tél : 04 66 35 16 60</p> <p>Fax : 04 66 35 16 60</p>
<p>http://www.utilitaires-roux.fr</p> <p>utilitaire-roux@wanadoo.fr</p>

A LA UNE :

Profil en travers des voies principales



URBANISME

► Plan de stationnement

Conformément à ce qui avait été annoncé dès les premiers mois de son investiture, Mr Le Maire, Philippe GRAS a souhaité mettre en oeuvre un processus de réflexion quant aux flux de circulation, ainsi qu' au stationnement au sein du coeur historique de notre village.

Une étude a donc été commandée auprès de la société Transmobilités, société qui a rendu son rapport en avril 2015, présenté lors d'une réunion publique qui a réuni beaucoup de nos concitoyens concernés par cette réflexion, et soucieux de trouver le meilleur compromis.

De nombreux échanges, ainsi que des doléances remises en mairie au sein d'un document à disposition de tous, ont été étudiées afin de présenter au Conseil

Municipal les modifications préconisées.

Le postulat de base de ces réflexions étant l'amélioration du cadre de vie au sein du village.

Si l'étude de la circulation a montré certaines incohérences, le stationnement demeure le facteur le plus anxiogène (manque de places, stationnement gênant sur les trottoirs et occasionnant des difficultés de circulation des piétons et personnes à mobilité réduite, stationnement sur les voies de circulation, stationnement «ventouse»... autant de situations qui demandaient donc une prise de décision.

Monsieur Alain SOUBEIRAN a exposé les conclusions de l'enquête publique ainsi que les décisions de la commission sécurité relatives à la mise en place d'un plan de stationnement.

► Les projets proposés sont les suivants :

Rue des Anciennes Ecoles :

Sens unique avec possibilité de stationner.

Rue des Mas :

- Stationnement libre de la rue de la Mairie au 34 rue des Mas ;
- Stationnement interdit de la rue des Mourgues à la place de la Bascule ;
- Mise en place d'un passage piéton face au cabinet médical ;
- Matérialisation de 3 places dont une PMR face au cabinet médical ;
- Mise en place d'un radar pédagogique (vitesses excessives fréquemment relevées).

Place de la République :

- Mise en place d'une zone bleue pour 15 places dont 2 PMR (2017). A noter que ce projet ne verra le jour qu'à partir du moment où la création d'un nouveau parking aura été achevée, et ce afin d'absorber l'intégralité du stationnement (place de la République + rue de la Monnaie + rue du Rhône).

Rue du Rhône :

- Stationnement unilatéral par chicane sur toute la voie.

Rue de la Monnaie :

- Etude pour la mise en place de couloirs sécurisés pour les piétons et riverains sur les deux côtés de la voie.

Rue de Vergèze

De la rue des Mas à la rue de l'Eglise :

- Pérennisation du stationnement interdit.

De la rue de l'Eglise à la rue de la Monnaie :

- Stationnement bilatéral alterné par chicane de la rue des Anciennes Ecoles à la rue de la Monnaie ;
- Mise en place d'un radar pédagogique ;
- Déplacement du panneau sens interdit au niveau du parking afin que les véhicules venant de la rue de Vergèze puissent y accéder facilement.

Rue de la Mairie :

- Mise en place d'une zone bleue sur la partie droite avec 4 places «arrêt minute» et 1 place pour personne à mobilité réduite (PMR) – Horaires 8h-12h et 14h-19h ;

- Matérialisation d'une interdiction de stationner sur la partie gauche ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (2 contre, 1 abstention), approuve le plan de stationnement susvisé.

► Aménagement de la RD 104

Le parcours emprunté actuellement par les transports Edgard (cars scolaires et lignes régulières) a été remonté par nombre d'entre nous comme problématique (endommagement de la chaussée, rue trop étroites, nuisances sonores...).

Un nouveau parcours est à l'étude.

Un rendez-vous avec le Conseil Départemental va être pris afin de reprendre ce dossier.

Il est demandé au service de Police Municipale de procéder à des contrôles radars sur différentes voies fréquentées et donc la vitesse des véhicules semble supérieure aux vitesses autorisées (ex : rue de la Mairie).

► Achat de terrain

Dans le cadre de la mise en place du plan de stationnement, il y a lieu de procéder à l'achat de foncier afin de réaliser une nouvelle ère de stationnement : parcelle cadastrée AK 24 d'une surface de 6 135 m² sur la commune de Vergèze sis rue de la Monnaie. Ce terrain sera affecté à la création d'un nouveau parc de stationnement.

Les conditions suspensives relatives à cet achat sont :

- Vente du bien cadastré AD 665 ;
- Obtention du permis d'aménager.

France Domaine a estimé ce bien à 20 000 €. Il est proposé de l'acheter à 10€/m² soit 61 350 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (2 contre, 2 abstentions), approuve l'achat de la parcelle AK 24.

► Bien sans maître Parcelle AH309

Vu l'article 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales portant modification de l'article 713 du code civil,

Vu les articles L.1123-1 et L.1123-3 du Code général

de la propriété des personnes publiques,

Vu l'avis favorable de la Commission Communale des Impôts Directs en date du 16 mars 2015,

Vu l'arrêté n°D1/2015 du 17 mars 2015 relatif présumant la parcelle AH 309 sans maître et susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la commune,

Vu les mesures de publicité effectuées (Avis dans un journal d'annonces légales, affichage).

premiers mois de cette nouvelle année, avec les premières réalisations prévues pour fin 2016.

Nous nous félicitons de l'aboutissement d'une telle opération, qui permettra non seulement d'offrir une opportunité aux primo accédants d'investir dans notre village, mais bien entendu de réaliser une opération financière conséquente qui permettra de financer l'entretien et le développement de notre municipalité.



► Stade des Ayres

Le permis d'aménager du lotissement le Puits des Ayres a été délivré à la société GGL Aménagement pour réaliser 18 lots de terrain à bâtir dont 9 en accession à la propriété.

Les travaux débiteront dès les





HÉRACLÈS

PROMESSE DIVINE

Producteur de vins



Produits du terroir



GLOSSY HERACLÈS

Ouvert 7/7
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Dimanche de 9h à 12h - Tél. 04 66 88 85 50
Coordonnées GPS : 44.3 44°11' - 5.81 54° 00'

Info@caveau-heracles.com

ZA Les Coudourelles - RN 113 - 30310 VERGÈZE
www.caveau-heracles.com  Caveau Héracles



FREDERIC SEGATTI

Abattage
Elagage
Entretien Parcs & Jardins
Débroussaillage mécanisé
Terrassement
Terre végétale

Tel/Fax : 04 66 35 53 21
frederic.segatti@wanadoo.fr

► Complémentaire Santé

Durant toute l'année 2015, réunions entre les 10 CCAS de la Communauté de Communes se sont succédées. L'objectif était d'offrir aux habitants et aux personnes travaillant sur les communes une mutuelle de santé à un tarif attractif pour des prestations de qualité.

La mutuelle pour tous est un dispositif novateur qui doit favoriser l'accès aux soins tout en favorisant le pouvoir d'achat.

La mutuelle MGS a été retenue. Sur l'ensemble des 10 communes pas loin de 500 rendez-vous ont été

pris, pour info, certaines personnes ayant souscrit un contrat ont vu leurs cotisations diminuer de moitié.

Une permanence se tiendra tous les **PREMIERS VENDREDIS** de chaque mois pairs.

La première se déroulera le 05 février en matinée.

Santé & Solidarité



Réunion sur la mise en place de la mutuelle co-animée par Christiane DEUBEL

**CAFE DE
LA PLACE**



CODOGNAN
04 34 320 719
Siège du Stade Olympique de Cognan

**TRAITEUR
LA CANARDE D'OR**



**LIVRAISONS A DOMICILE
MARIAGES FERRADES REPAS
D'AFFAIRE...**

Au service des particuliers et des entreprises

Mazet les Oliviers - 30740 le Cailar
06.77.50.02.50
lacanardedor@gmail.com



Remise de colis de Noël

► Distribution de colis

Cette année la distribution des colis de Noël change de formule ! Chaque binôme d'élus a été accompagné par un jeune conseiller du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les aînés ont été ravis de recevoir leur cadeau des mains de ces enfants, quelques peu intimidés, mais motivés.

traite n'ont pas été oubliés et ont été très heureux d'avoir des nouvelles de «leur Codognan» .

Cette jeunesse qui représente l'avenir a apprécié cette expérience. Les résidents de la maison de re-

Ils sont impatients de recevoir un exemplaire de ce Codomag, pour garder le lien avec leur commune d'origine...

► Repas des aînés

Le 17 décembre, le traditionnel repas de Noël des aînés de la commune a été une réussite.

Il a réuni 113 personnes autour d'un repas festif et d'une animation musicale assurée par le groupe «La vie en rose» emmené par Alexia Planelles, jeune codognanaise.

Leur jeunesse et leur dynamisme a conquis le public, aux vues des éloges annotées dans le livre d'or mis a disposition.

Et surprise : les enfants de l'école «Les Petits Loups» sont venus offrir leurs chants de Noël.

Quel bonheur !!!



Un repas animé !

► Nouveau projet de mutualisation

Devant l'engouement lié au projet de mutuelle, mais également en raison du coût toujours plus élevé de l'énergie, Christiane DEBEUL souhaite que nous réfléchissions sur un projet de groupement d'achat pour du bois de chauffage.

Le but étant de réaliser des économies d'échelles, ce grâce aux volumes commandés.

Le projet est à l'étude et un sondage sera réalisé auprès de la population, afin de valider ou non sa mise en oeuvre.

Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre opinion en Mairie.



► Semaine bleue

Un goûter / loto lors de la semaine bleue a réuni des aînés fans de loto.

Les plus chanceux ont pu gagner des lots parfumés et partager la délicieuse fougasse du boulanger du village, Mr DURANTON.

Les grands parents ont été invités par leurs petits enfants à partager un moment en chansons. Ils ont offert un florilège des chansons apprises en classe.

Moment d'émotion et de fierté qui s'est poursuivi par un petit déjeuner.

LES GALERIES
104, rue de la mairie
30920 CODOGNAN
OUVERTURE: du LUNDI au SAMEDI de 10h30 à 12h30 de 14h30 à 19h30.
DIMANCHE et JOURS FERIERS de 10h30 à 12h30



E. CIGARETTE, E.LIQUIDE

LIBRAIRIE - LIBRAIRIE SCOLAIRE
PAPETERIE

DROGUERIE

PHOTO IDENTITE POUR DOCUMENTS OFFICIELS
TIMBRES POSTAUX - TIMBRES FISCAUX

PHOTOCOPIE COULEUR - RELIURE - PLASTIFICATION
NOUS REALISONS VOS RAPPORTS DE STAGE
IMPRESSION A PARTIR DE VOTRE CLE USB

FAX - ENVOI ET RECEPTION
DEVELOPEMENT PHOTO
FILES - MONTRES et BRACELETS

DEPOT PRESSING
CLE MINUTE, CLE DE VOITURE, CLE SECURIT
CLE A CODE.

L'AMFON
GRAVURE, PLAQUE DE BOITE A LETTRE, COLLIER D'ANIMAUX

BANQUE COMPTE NICKEL ET POINT VERT

CORDONNERIE
AIGUISAGE DE COUTEAUX ET CHAINE DE TRONCONNEUSE.

 **FIT'N JOY**



SALLE DE REMISE EN FORME

Fit'njoy vous propose
Détente, Forme,
Perte de poids,
Danse &
un espace Beauté
& Bien-être

ÉCOLE DE DANSE



BIEN-ÊTRE ESTHÉTIQUE & COIFFURE

100 Moulin Roul - ZAC Moulin Roul - 30920 CODOGNAN
Port. : 06.28.80.45.63 - Mail : julia@fitnjoy.fr
www.fitnjoy.fr

Réalisations & Projets



Le bilan de cette année 2015 est riche, bien que les moyens soient modestes, et ce grâce à l'implication des agents municipaux, des adjoints et des membres du conseil municipal.

Parmi les réalisations les plus importantes, notons :

- La piste des arènes a été terminée et, afin de préserver celle-ci, un débarcadère a été réalisée pour desservir le toril ;
- La chaussée a été refaite rue de la Verrerie du lotissement Les

Iragons jusqu'à la route du Grau du Roi ;

- Un espace ludique a été créé dans la cour de l'école maternelle Les Petits Loups ;
- A l'école Les Cèdres, les sanitaires ont été rénovés et l'intérieur repeint ;
- Au sein du stade Clément Coste, le club house, grâce à une subvention de Monsieur le Sénateur Jean-Paul Fournier, a été étendu pour créer une buvette et un terrain d'entraînement a été réalisé en sablette ;

- Les circulations ont été aménagées dans le cimetière ;

- La construction d'un nouveau hangar au centre technique municipal a débuté. A cet effet, Madame le Sénateur Vivette LOPEZ a alloué une subvention ;
- Le marché de maîtrise d'œuvre de la future digue de protection contre les crues du Rhône est en cours de passation avec un objectif de début des travaux en 2019 ;
- L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Adap) a été approuvé par le conseil municipal.

PROJETS 2016

- Plan de stationnement.
- Eclairage 3^{ème} terrain de tennis (fera l'objet d'une demande de subvention, cf ci-dessous).
- Eclairage du stade Clément Coste (fera l'objet d'une demande de subvention, cf ci-après).
- Sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM du Moyen Rhône les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable rue du Rhône et rue de l'Eglise.
- Le réaménagement du boudrome Paul Jézouin, en lien avec les travaux du lotissement le Puits des Ayres.
- L'exécution du contrat de maîtrise d'œuvre de la digue.
- Réfection du réseau hydro rues du Rhône et de l'Eglise.
- Enfouissement réseau EDF rue des Mas.
- Installation de radars pédagogiques et de panneaux d'informations.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DIVERSES

1) Demande de subvention : Eclairage du terrain annexe – Stade Clément Coste.

Monsieur Christian BARLAGUET, Adjoint aux Finances, expose que dans le cadre du projet de création d'un éclairage du stade annexe, il y a lieu demander une aide financière auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur.

**Le montant estimatif
du projet est de
47 799,22 € HT
57 359,06 € TTC.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet et autorise le Maire à demander l'aide financière susvisée.

2) Demande de subvention : Eclairage 3^{ème} court de tennis – Complexe sportif Les Mourgues.

Monsieur Christian BARLAGUET, Adjoint aux Finances, expose que dans le cadre du projet de création d'un éclairage du troisième court de tennis, il y a lieu demander une aide financière auprès de la Fédération Française de Tennis et du Comité du Gard.

**Le montant estimatif
du projet est de
11 062,70 € HT
13 275,24 TTC.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet et autorise le Maire à demander l'aide financière susvisée.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Stéphane BELIN

Villas clés en mains
Restauration

85, rue d'Aimargues
30920 CODOGNAN
Tél. 04 66 35 53 77
Fax 04 66 35 01 22

DANS MA COMMUNE LE TRI EST À LA UNE

Il est rappelé que les poubelles devront être sorties la veille du ramassage après 18h00 et seront rentrées le jour de la collecte. Elles ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs et gêner les piétons (Amende de 35€).

► **Changement des jours** de collecte des ordures ménagères et emballages recyclables

Jours de la collecte depuis le 4 mai 2015 :			<i>Les journaux, revues, magazines devront désormais être déposés dans les colonnes prévues à cet effet. Des colonnes seront mises à disposition :</i> <ul style="list-style-type: none">- Rue de la Védière- Rue de la Camargue (à venir)- Une dernière colonne à venir (lieu non déterminé)
Jours de collecte			
Codognan	BAC VERT MARDI / SAMEDI	BAC JAUNE JEUDI	 PAPIER Fin de la collecte des JRM en porte à porte

► La fin des poubelles comme élément de décoration des rues de notre village

Malgré nos différents rappels, (notamment dans les 3 derniers numéros du CodoMag) nous pouvons remarquer que beaucoup de poubelles ne sont jamais rentrées après leur ramassage. Or, il est rappelé que les poubelles devront être sorties la veille du ramassage après 18h00 et seront rentrées le jour de la collecte.

Elles ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs et :

- Gêner les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite ;

- Favoriser la dépose d'objets encombrants ou ordures diverses à leurs côtés ;

- Occasionner des nuisances diverses au voisinage ;

Dorénavant, toute poubelle déposée hors des horaires prévus se verra sanctionnée d'un avertissement, puis de l'émission d'un procès verbal (amende de 35,00€).



► Minute de silence du 16/11/2015



Minute de silence du 16/11/2015

L'année 2015 a été marquée par différentes attaques terroristes, qui ont touché des symboles et leurs représentants, mais également et surtout de parfaits inconnus.

Comme l'a rappelé Mr le Maire lors de la cérémonie des vœux, nous nous sommes associés au deuil en honorant la

mémoire des personnes assassinées, et nous avons exprimé notre compassion à l'égard des victimes et de leurs proches, notamment lors d'une minute de silence sur le parvis de la Mairie, le 16/11/2015. Nous remercions les nombreux Codognanais de s'être rassemblés pour ce moment de recueillement intense.

► Devoir de mémoire

Une magnifique commémoration, organisée à l'aide des petits élus du Conseil Municipal des Jeunes.



Le défilé



Les sapeurs pompiers

► Anciens Combattants

L'année 2015 s'achève. Elle a été marquée par de lâches attentats. Nous avons une pensée pour toutes ces victimes innocentes et pour les soldats actuellement en opérations extérieures qui se battent et meurent pour que nous, nous puissions vivre dans un climat relativement serein malgré tout.

Cette année les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont pris un relief particulier.

La foule était présente en nombre pour perpétuer le souvenir de ces soldats morts pour la France, C'est avec un grand plaisir que nous avons vu les enfants des écoles et le conseil municipal des enfants assister aux célébrations.

Il faut rappeler que l'association accueille tout le monde, anciens combattants ou sympathisants. Nos bureaux sont ouverts tous les mercredis de 10h00 à 11h30 au 11 rue Neuve à Vergèze.

Notre souhait, et je pense que ce n'est pas seulement le nôtre, est que notre association puisse encore et toujours être présente pour perpétuer le souvenir.

Tous les ans nous fleurissons les monuments aux morts des deux communes les 8 mai et 11 novembre ainsi que le carré militaire situé au cimetière de Vergèze le 1^{er} novembre.

Le 8 mai et le 11 novembre, nous organisons un repas où nous pouvons nous retrouver et passer un agréable après-midi.

Bonne et heureuse année pour 2016.





► Conseil Municipal des Jeunes

Comme annoncé, un Conseil Municipal des Jeunes a été élu et a participé activement à la cérémo-

nie commémorant la Victoire du 11 novembre 1918.

Il s'agira d'un véritable espace d'apprentissage de la démocratie et des règles citoyennes, dans le

cadre d'un engagement individuel et collectif. Nous remercions vivement l'implication de tous et espérons beaucoup d'autres initiatives pour cette nouvelle année !

► TAP

Les activités périscolaires de 16h00 à 17h00, les TAP, sont des activités manuelles et sportives, encadrés

par des animateurs diplômés. Les animations changent à chaque période scolaire.

Un constat ce premier trimestre,

moins d'élèves sont inscrits et trop peu d'élèves participent à l'étude surveillée.

► Assistantes Maternelles

Les assistantes maternelles de Codoignan à la Maison du Peuple.



► Fermeture d'une classe de l'Ecole Maternelle

Une bien triste nouvelle en cette fin d'année nous a été rapportée par Mme l'Inspectrice d'Académie. 40 élèves de maternelle «grande section» rejoindront les bancs de l'école élémentaire lors de la prochaine rentrée des classes.

Les 20 nouvelles recrues en petite section ne suffisent pas à maintenir l'ensemble des classes. C'est pour-

quoi l'équipe municipale dans son intégralité est concernée, malgré une influence limitée. Nous avons avancé le fait que nous allons accueillir cette année de nouveaux habitants grâce au projet du stade des Ayres (réservé aux primo accédants). Nous en appelons néanmoins à tous de faire en sorte que le message soit diffusé afin d'attirer des nouvelles petites recrues et ainsi permettre à Alexandra, une enseignante impliquée et très appréciée, de rester parmi nous !!!

► Restauration

Un projet de grande ampleur à été mis à l'étude ces dernières semaines : celui d'une cuisine centrale, en collaboration avec différentes municipalités voisines.

Les constats ont été les suivants :

Une nourriture qui ne privilégie pas le frais, avec des coûts élevés.

Les buts sont multiples :

Proposer des repas préparés quotidiennement, permettant une meilleure maîtrise budgétaire ! Plus d'infos dans les prochains Codomag.



► APE

Nous tenions féliciter les nouveaux membres de l'APE pour leur dynamisme et leur implication dans la vie de notre village, au travers notamment de belles manifestations organisées. Nous retiendrons un Marché de Noël tout à fait réussi !!!

► Décoration Sapin de Noël

Les classes des 2 écoles ont décoré le sapin de la Mairie, avec leurs fabrications personnelles.

Le Père Noël les a remercié avec un verre de chocolat chaud !



► Remise de livres

Mr le Maire a offert à chaque élève de CE2, CM1 et CM2 un livre sur les valeurs de la République. Il sera utilisé en classe lors des séances d'apprentissage de la vie civique et morale.



► Les «P'tits lapins» lieu d'ouverture et de lien sur le village

La crèche, c'est un lieu ouvert qui permet aux enfants de 0 à 4 ans de grandir et d'apprendre à leur rythme de leurs expérimentations. L'accueil est réfléchi pour permettre à l'enfant de se socialiser de manière sereine et favoriser toujours un peu plus l'autonomie et un accompagnement éducatif humanisant. Alors bienvenue à la crèche !

Structure d'accueil Petite Enfance «Les P'tits Lapins» - 467, route de Vergèze - 30 920 Codognan.

Tel : 04 66 35 00 31

Mail : creche.codognan@ccrvv.fr

Horaires d'ouverture de l'établissement : 7h30-18h30.

► Un nouveau Directeur pour l'Ecole Élémentaire

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur FLAMBEAU comme nouveau directeur de l'Ecole Élémentaire.

Effectif rentrée septembre 2015 :

- 120 enfants répartis sur 5 classes de 24 élèves.





▶ À QUOI SERT UNE BIBLIOTHÈQUE ?

En règle générale, il vous sera répondu à «prêter des livres». Certes, mais pas que...

La bibliothèque de Codognan, gérée par le C.C.C., est au centre du village un lieu d'animation. Quelques bénévoles, en nombre insuffisant ! Mais déployant toute leur énergie pour y apporter une vie culturelle proposent tout au long de l'année expositions, thèmes de lecture, lectures à voix haute, comédiens pour le printemps des poètes...

Sur l'année écoulée :

- André Gardies, auteur local est venu présenter son ouvrage «*Le vieux cévenol et l'enfant*» ;
- Au printemps des poètes Pierre Gorses comédien nîmois a animé «*Les fables de La Fontaine*» ;
- En juin, la fête annuelle de la bibliothèque a mis Shéérazade et le conte des «*Mille et Une Nuits*» à l'honneur ;
- Exposition et après-midi jeux chez les juniors autour des pirates ;
- Décembre et la période de l'Avent a accueilli Hélène Couëdelot pour nous lire un extrait des mille et une veillées de Jean-Pierre Chabrol ;
- Atelier fleuriste pour garnir un centre de table à Noël.

En prévision dès janvier :

• Exposition sur les abeilles (du 15 au 29 janvier) avec la présence d'un apiculteur qui viendra nous parler de la ruche, microsociété et «*Du peuple des abeilles*». Cela permettra de mettre en exergue l'ouvrage du philosophe, Pierre-Henri Tavoillot, coécrit avec son frère apiculteur «*L'abeille et le philosophe*». Une conférence sera animée par le même apiculteur le samedi 16 janvier 2016.

Toujours en prévision, en mars, le Printemps des poètes. Les thèmes sont encore non définis.

Cependant le livre reste le pivot central de notre activité. Sur une année civile, ce sont environ 1 650 livres qui sont empruntés, côté adultes et plus de 2 000 livres et dvd que prennent les juniors.

Les achats quant à eux se montent à une somme de 1 400€ de part et d'autre de la bibliothèque ; nous acquérons également des livres en participant à un troc aux livres avec la bibliothèque de Vergèze, et bien entendu grâce aux dons.

Donc, incontestablement, la bibliothèque, gérée exclusivement avec des bénévoles du Carrefour Culturel Codognanais, est très active au sein du village.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Avec ou sans rendez-vous

Tél : 04 66 77 65 79
80, rue d'Aimargues
30920 CODOGNAN

L'équipe du CodoMag a souhaité mettre en avant 2 associations, avec pour motif de choix leur ancienneté. Nous avons donc rencontré Daniel Hugues, président de la plus ancienne des associations codognanaises, la Société de Chasse, ainsi que Mathieu Blanc, Président du club d'astronomie, dernière venue à Codognan.



► Société de Chasse

CodoMag : Bonjour Daniel, alors présentez-nous en quelques mots votre association.

Daniel Hugues : Et bien la Société de Chasse est une ancienne tradition du village puisqu'elle a été enregistrée en 1926, ce qui en fait bientôt une centenaire. Nous avons d'ailleurs prévu de fêter ses 90 ans cette année, lors d'une journée de festivités où vous êtes tous conviés.

CM : Et quelles sont vos missions ?

DH : Au delà de notre passion pour la chasse, nous organisons différentes actions afin de maintenir l'écosystème du village et favoriser le bien-être. En dehors des périodes de chasse, nous sommes fréquemment contactés afin de réaliser des prélèvements de nuisibles – principalement des lapins – que nous relâchons loin des habitations, dans une réserve. Et nous

► Comité des fêtes : fête votive

La fête votive 2015 s'est déroulée du mardi au dimanche avec des manifestations taurines tous les jours et des animations musicales diverses à partir du mercredi.

Parmi toutes ces manifestations, nous pouvons noter plus particulièrement, le concert de Chicuelo II, la prestation des orchestres sur la Place, et l'animation des péñas. Pour la partie taurine, l'abrivado longue du dimanche, la course au Trophée de l'Avenir ainsi que la course de taureaux neufs.

Les courses de nuits ont connu elles aussi un franc succès avec notamment le plein des arènes chaque fois.

tenons à rappeler qu'il s'agit d'un service gratuit !

CM : Vous avez une réserve ?

DH : Oui tout à fait. nous organisons des campagnes de grainage et d'abreuvement des animaux.

CM : Et vous travaillez également sur des projets de renaturation, c'est bien cela ?

DH : Absolument. La municipalité nous a fait confiance à différentes reprises, notamment pour la plantation d'arbres autour du parcours de santé. Nous avons d'ailleurs organisé l'événement avec les enfants afin de les sensibiliser !

Nous avons également en projet de réaliser une prairie sur les terres autour du Parc et du Parcours de Santé, avec des périodes de floraison de 6 mois.

CM : Vous organisez des journées de ramassage ?

DH : Pas encore, mais cela pourrait être une bonne idée. Le caveau d'Heraclès et l'association Thym et Cigale en organisent, mais il serait très intéressant d'organiser cela en joignant plusieurs associations, mais également grâce aux moyens des services municipaux.

A méditer !





► Club d'astronomie

CodoMAG : Bonjour Mathieu, alors parlez-nous de votre association.

Mathieu Blanc : Contrairement à Daniel, notre association est très récente puisqu'elle n'a qu'une année d'existence. Nous avons 15 membres de toutes les générations, passionnés d'astronomie.

CM : Et donc quels ont été les événements notables cette année 2015 ?

MB : Cette année fût une belle année en matière d'astronomie.

Nous avons connu notamment une superbe éclipse totale de lune visible en France. Malheureusement nous n'avons pas eu de chances lors de nos diffé-

rentes manifestations organisées, la météo n'était pas de la partie.

CM : Où organisez-vous des observations ?

MB : A Codognan, mais les éclairages municipaux ne favorisent pas l'observation. Nous nous éloignons dans la Vauvage, et organisons également des week-end «Nuits Noires» dans les Cévennes, où règne une véritable convivialité. Nous organisons des visites de site, des repas et soirées à thème.

CM : Que pouvons-nous vous souhaiter pour cette nouvelle année ?

MB : De belles observations, une météo clémente et de nouvelles inscriptions !

► Club taurin Les Enganes - AG



► Codolien

Codolien organise deux fois par mois, un atelier de carterie les lundis après-midi à partir de 14h au 1 place de l'Hôtel de Ville (face à la mairie).

►► SOC

L'Association de Football du Village, le SOC, compte désormais parmi ses rangs, 250 licenciés jeunes et moins jeunes, masculins et féminins.

Le début de saison a été très intéressant, la seule priorité pour nous maintenant, sera de faire que tous les jeunes venus nous rejoindre cette année, s'intègrent au mieux aux effectifs.

Dans le but de :

- la cohésion d'équipe,
- leur envie de continuer l'aventure

avec nous l'an prochain.

Une mention spéciale pour le très bon comportement de notre GROUPE Séniors :

- Assiduité aux entraînements,
 - Sourires et Jeu,
 - Respect des choix des coaches,
 - Combativité et Résultats.
- On dirait des gamins, quel plaisir...

Nos 46 dirigeants réalisent un travail exceptionnel, pourvu que ça dure !

Merci à toutes et tous pour votre investissement, le Club ne réussit que grâce à vous !



►► Le CCC

Le Carrefour Culturel Codognanais s'efforce de promouvoir la culture et les spectacles dans le village. Son bulletin «Coudougnan» distribué gratuitement dans tous les foyers informe régulièrement la population de l'ensemble des événements associatifs ; il est le lien entre les associations et tous les habitants de la commune.

Les activités régulières proposées par le CCC sont ouvertes à tous (bibliothèque, voyages, spectacles,

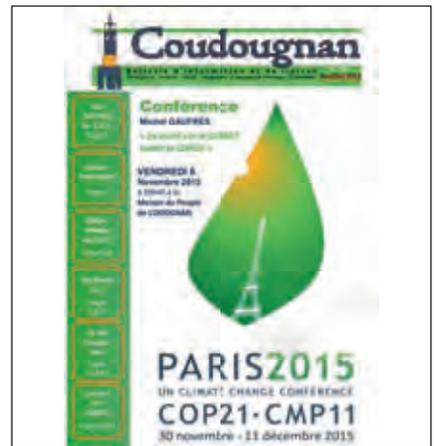
langue régionale, histoire locale, randonnées).

Les conférences, concerts et animations offerts au public en 2015 ont fait l'unanimité. Le concert de Noël (Gospel dans le temple) fut un grand moment de partage et de convivialité.

L'année 2016 s'annonce aussi riche en événements.

Contact : coudougnan@laposte.net

Site : <http://www.carrefourculturel-codognanais.fr>



►► Église de l'Arche

L'Arche est un lieu où beaucoup aiment se retrouver, non seulement pour exprimer leur foi, mais aussi pour vivre des temps de partage et de convivialité.

L'année écoulée aura à nouveau offert de multiples occasions de rencontres, autour de repas, de sorties ou encore dans des temps d'échange dans les maisons.

Nous venons de marquer cette fin d'année 2015 en fêtant Noël un peu avant l'heure, autours d'un repas festif suivi d'un après-midi animée où toutes les générations ont pris du plaisir à se retrouver.

►► Église Protestante

Les paroissiens ont été heureux d'accueillir Frank Massler, leur nouveau pasteur qui partagera le travail de Georges Fauché déjà pasteur des Terres du Milieu (dont les paroisses vont de Lunel à Milhaud). Un bulletin trimestriel d'information est à la disposition de qui le souhaite. (*Blog : Eglise-protestante-unie.terres.du.milieu.overblog.com*).

►► Église Méthodiste

• **Une église pour toute la famille**
Multi générationnelle, où ensemble nous voulons «Célébrer», c'est-

à-dire faire la fête en l'honneur de Dieu avec :

- la musique, les chants, la sainte cène, le message, prières... C'est l'endroit idéal pour découvrir Dieu et transmettre à toute sa famille de bonnes valeurs.

- **Un club d'enfant ouvert à tous**
Sans condition de croyance ou d'appartenance religieuse.

LE MERCREDI DE 16H A 17H

Il s'adresse à des enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 12 ans.

► Terre des enfants

Terre des Enfants au secours des zenfants en détresse. Plusieurs milliers d'enfants orphelins ou misérables sont soignés, nourris, vêtus, scolarisés, et pourvus d'un métier, dans les pays les plus pauvres du monde.

Cette année encore, des centaines d'enfants aidés ici et au loin. Merci à tous ceux qui nous soutiennent en participant à nos activités.

Site : www.terredesenfants.fr



► Le Club des Aînés

Le 27 Mars 2015, Le Club des Aînés «Les Amis du Bon Vieux Temps», ont célébré leur création en 1975, et quarante ans de souvenirs, par un Goûter Dansant. Après Eglantine Gausсен, ce fut au tour de Jacqueline André de présider, elle passa ensuite la main à Simone Mignard, veuve Serrano, et depuis dix ans, c'est au tour de Marie-Claude ARCARO de faire vivre l'une des plus anciennes associations du village.



► Tai Chi Chuan

La saison 2014-2015 a marqué les 10 ans d'existence de l'association «Le Vent Dans Les Roseaux» !

Contact : 06 99 58 93 03

Mail : taichi.codognan@free.fr



► Jardins Fleuris 2015

Dans le cadre du concours des Jardins Fleuris 2015, nous avons pu compter sur le soutien de deux enseignes proches de notre village : le Jardin de Jade à Aimargues (qui fournit également notre Mairie en compositions florales) et VILLAVERDE Lunel.

Nous les remercions chaleureusement pour leur implication !!!



VILLAVERDE Lunel

200 Chemin des Cantaridies

34400 Lunel

04.67.83.05.46

JARDINERIE DÉCORATION ANIMALERIE



Naissance dans la commune

MONTALBAN Cloé Emma 17-déc

Naissances Hors commune

DE AZEVEDO VASSEUR Enzo max 8-janv
CUYNAT Charlotte Lucie 21-janv
GIMENEZ Nolan William 24-janv
RESTIVO Elsa Cathy Sarah 10-févr
BOUTRY Léa Magali Ivy 24-févr
BOUR MALICET Elyne Julia 25-mars
CHARLOT BORDEAU Aaron François Luis 13-avr
BONNAVION Loïc Joris 1-juin
DERRIEUX Lyam Sylvio 5-juin
JOURDAN Milan Jean Gérard 25-juin
VILLA GIMENEZ Elvio Jaime Michel Jean 10-juil
MARTINEZ AGUIAR Eden Elora Louane 23-juil
CHALLAND Gaël Gabriel Christian 8-août
MORRA Anaïs Louise Dominique 10-août
ZAJAC Johan 12-août
JERONIMO GASPA Carolina 16-août
GOR Capucine Dominique Martine 25-août
JOLY Mathilde Françoise Denise 2-sept
VIGNEAU Marie-Louise 7-sept
AGUIAR Leandro Christian Antonio 11-oct
BARBOSA DEFLANDRE Lilou Coralie 11-oct
AMIELH Simon 12-oct
DOBROWOLSKI Camille Margaux 14-oct
MESANA Alex Bédria Patricia 16-oct
ZIANI Johan 21-nov
SAURET Olivia Sophie Mavy 29-nov
CHEIKH-BOUKAL Kays 13-déc
ROMANO Lilian Patrice Hugues 16-déc
ROMANO Sören Dominique Fernand 16-déc

Décès

MEGROUD Smaïl 29-janv
LOPEZ Marcel Louis 11-févr
GOEPP Désiré 3-mars
GILLES Vve MEGROUD Francine 9-mars
MATHIEU Jean Paul 23-mars
TAURINES Jean-Pierre 29-mai
HOUVET Fernand Bernard 1-juin
BARBUSSE Anthony Thierry Lucien 2-juin
PELISSOU Paul 15-juin
HUGUET épouse LAURENT Roselyne Henriette 26-juin
VERY Georges 8-juil
THEROND Michel Gérard Henri Marius 10-juil
FABRE Vve CHAINE Marie-Madeleine 14-juil
D'ANNA Marcel Antoine 20-juil
PERRY Fabien 27-juil
GAUSSEN Vve BESSEDE Eliane Camilla 6-août
GANDON Vve CONTI Huguette 25-août
BEAUMELLE Jean Baptiste Séraphin 17-sept
NOUGUIER Vve VAYSSIER Hélène Alberte 26-sept
FRANÇOIS Jacques Edouard 14-oct
CALVENTUS épouse HUERCIO Augustine 19-oct
DAMMANN Bruno Marie Joseph 19-oct
JEZOIN Vve CLARET Huguette 26-nov

Mariages

VIGNEAU Nicolas Maurice Raymond Bernard / LEMENU Edwige Céline 18-avr
FERNEZ Matthieu Jean-Luc Joseph / BOCAGNANO Armance Marie Catherine 23-mai
BOUROTTE Benjamin Jocelyn Eric / ROUGEOT Elodie Pauline Christine 23-mai
EL HALABI Mustapha / QUATIM Amel 6-juin
CORBUCCI Virgil / GUILLET Flora Ludivine 13-juin
DEMIR Vadi Jean-luc / MONTET Nathalie 18-juil
CARREAU Valentin Camille / JEANBON Marine Lucie 8-août
ALANDE benjamin / TAURINES Alicia Margot 17-oct
GORRIZ Manuel German / GUY Laurence Cyprienne 24-oct
EL HASSOUNI Elies Halime / Leila Nejma CHERRABI 14-nov

Etat
Civil 2016



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

**La marque
du terrain à bâtir**